

# Reconnaissance enfant père étranger absent

## Par dirtyangel, le 31/05/2016 à 16:57

### Bonjour,

Je suis enceinte de 7 mois. le papa de ce bébé à venir est américain et vit là bas. Il n'a pas la possibilité de venir avant l'accouchement prévu le 1er Août et je dois aller le voir quelques semaines aux USA à compter d'octobre avec le bébé.

Comment se passera la déclaration de la naissance en mairie ? Comment faire pour que l'enfant porte le nom de mon ami ? Aura t-il d'office la double nationalité ?

A la mairie, on m'a dit qu'il aura mon nom uniquement et la mention père inconnu... quelle horreur!

Merci.

## Par youris, le 31/05/2016 à 17:16

#### bonjour,

la déclaration de l'enfant à l'état civil peut être faite par une autre personne que ses parents. vous pouvez consulter ce site et vous verrez que la présence des deux parents n'est pas obligatoire:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F961 salutations